



# **Lesepidado S.r.l.**

## **CE.01 Code éthique de l'entreprise**

*De nos jours, la crédibilité et la réputation sont inestimables pour une entreprise qui veut être un partenaire fiable dans les transactions commerciales. Il est essentiel d'exprimer clairement les principes communs, les valeurs et les responsabilités qui guident notre comportement dans nos relations avec le marché, avec les communautés dans lesquelles nous opérons, avec les personnes qui travaillent avec nous et avec celles qui ont un intérêt légitime dans nos activités*

**Révision 02 du  
21/05/2018**

---

<b>Approuvé par</b>	<b>Directeur général</b>	<b>Simone Samoggia</b>
-------------------------	--------------------------	------------------------





## Résumé

<b>1 Prémisses</b> .....	<b>2</b>
<b>2 Objectif</b> .....	<b>2</b>
<b>3 Structure du code éthique et champ d'application</b> .....	<b>2</b>
<b>4 Principes éthiques généraux</b> .....	<b>3</b>
4.1 Légalité .....	3
4.2 Régularité .....	3
4.3 Transparence .....	3
4.4 Confidentialité .....	3
4.5 Respect de la dignité de la personne .....	3
<b>5 Principes éthiques dans la gestion d'entreprise</b> .....	<b>4</b>
5.1 Organes sociaux .....	4
5.2 Harcèlement ou brimades sur le lieu de travail.....	4
5.3 Contrôle interne.....	4
5.4 Abus d'alcool ou de drogues et interdiction de fumer.....	4
<b>6 Principes éthiques dans les relations avec le personnel</b> .....	<b>5</b>
6.1 Sélection et recrutement du personnel .....	5
6.2 Formalisation de la relation de travail .....	5
6.3 Gestion et évaluation du personnel.....	5
6.4 Sécurité, santé et conditions de travail.....	5
6.5 Développement professionnel .....	5
6.6 Discrimination et harcèlement .....	5
<b>7 Principes éthiques à l'égard des tiers</b> .....	<b>6</b>
7.1 Protection de la confidentialité .....	6
7.2 Critères de comportement à l'égard des clients finaux .....	6
7.3 Critères de conduite envers les fournisseurs.....	7
7.4 Critères de conduite à l'égard de l'administration et des institutions publiques .....	7
7.5 Critères de conduite envers les intermédiaires et conduite des intermédiaires.....	7
7.6 Critères de comportement à l'égard des partis politiques et des organisations syndicales .....	8
7.7 Participation à des associations, initiatives, événements ou réunions externes .....	8
7.8 Engagements envers les consommateurs finaux.....	8
<b>8 Santé et sécurité</b> .....	<b>8</b>
8.1 Santé dans l'environnement de travail .....	8



8.2 Sécurité dans l'environnement de travail.....	9
<b>9 Durabilité environnementale .....</b>	<b>9</b>
<b>10 Références normatives.....</b>	<b>9</b>



## 1 Prémisses

La crédibilité et la réputation sont inestimables pour une entreprise qui veut être un partenaire fiable dans les transactions commerciales d'aujourd'hui.

Il est essentiel d'exprimer clairement les principes, valeurs et responsabilités communs qui guident notre comportement dans nos relations avec le marché, avec les communautés dans lesquelles nous opérons, avec les personnes qui travaillent avec nous et avec celles qui ont un intérêt légitime dans nos activités.

Ces valeurs et ces principes, construits tout au long de notre histoire, trouvent leur synthèse dans le nouveau Code éthique. La connaissance et le respect du Code éthique par tous les membres de **Lesepidado S.r.l.** représentent l'expression de notre façon de comprendre les valeurs qui ont inspiré et inspirent encore la diffusion de notre culture d'entreprise.

**Lesepidado S.r.l.**, dans le cadre de ses activités et dans la conduite de ses affaires, a pour principes directeurs le respect des lois et des règlements des pays dans lesquels elle opère, ainsi que des règles internes, dans un cadre de légalité, d'équité, de transparence, de confidentialité et de respect de la dignité de la personne.

En outre, **Lesepidado S.r.l.** a pour objectif de concilier la recherche de la compétitivité sur le marché avec le respect des règles de concurrence et de promouvoir, dans un souci de responsabilité sociale et de protection de l'environnement, l'utilisation correcte et responsable des ressources.

Les objectifs de croissance de la production et de la part de marché, ainsi que le renforcement de la capacité à créer de la valeur, sont poursuivis en veillant à ce que les structures et les processus disposent de normes adéquates en matière de sécurité décisionnelle et opérationnelle pour le développement de nouvelles activités, l'efficacité des mécanismes de sélection et de gestion des activités et la qualité des systèmes de gestion et de mesure des risques.

**Lesepidado S.r.l.** rejette toute forme de discrimination, de corruption, de travail forcé ou de travail des enfants. Une attention particulière est accordée à la reconnaissance et à la sauvegarde de la dignité, de la liberté et de l'égalité des êtres humains, la protection du travail et des libertés syndicales, de la santé, de la sécurité, de l'environnement et de la biodiversité, ainsi que le système de valeurs et de principes sur la transparence, l'efficacité énergétique et le développement durable, tels qu'affirmés par les institutions et conventions internationales,








Les principes éthiques énoncés dans le présent code de déontologie sont pertinents pour la **prévention des infractions conformément au décret législatif 231/2001** et constituent un élément essentiel du système de contrôle préventif.

## 2 Objectif

Le présent Code d'éthique a été élaboré afin de garantir que les valeurs éthiques de **Lesepidado S.r.l.** soient clairement définies et constituent l'élément de base de la culture d'entreprise, ainsi que la norme de conduite de tous les collaborateurs de **Lesepidado S.r.l.** dans la conduite des activités de l'entreprise et des affaires.


## 3 Structure du code éthique et champ d'application

Le code éthique (ci-après le "code") se compose des parties suivantes:

-  Principes éthiques généraux;
-  Principes éthiques dans la gestion des entreprises;
-  Principes éthiques dans les relations avec le personnel;
-  Principes éthiques à l'égard des tiers;
-  Le respect des principes éthiques et le système de sanctions et de discipline ;
-  Santé et sécurité
-  Durabilité environnementale

Ce code contient l'ensemble des droits, devoirs et responsabilités de **Lesepidado S.r.l.** envers les "parties prenantes" (employés, fournisseurs, clients, partenaires, administration publique, actionnaires, etc.).

Sont également tenus de se conformer au code:

-  les représentants des organes sociaux et les dirigeants, qui doivent conformer toutes leurs décisions et actions au respect du Code, en diffuser la connaissance et en promouvoir la diffusion auprès des



employés et des tiers opérant pour le compte de **Lesepidado S.r.l.**, tels que les agents, les partenaires, les agents de l'activité financière (par souci de simplicité, ci-après dénommés "Intermédiaires") ; les dirigeants doivent également constituer, par leur comportement, un modèle de référence pour le personnel;

- les employés, qui sont tenus d'agir conformément au code et de signaler tout manquement au conseil de surveillance;
- Les intermédiaires et les fournisseurs de biens et de services, qui doivent être dûment informés des règles de conduite contenues dans le Code et y conformer leur comportement pendant toute la durée de leur relation contractuelle avec **Lesepidado S.r.l.**

**Les personnes tenues de se conformer au code sont appelées "destinataires".**

## 4 Principes éthiques généraux

### 4.1 Légalité

Les Destinataires sont tenus de respecter les lois et, d'une manière générale, les réglementations en vigueur dans les pays où ils exercent leurs activités. Les Destinataires sont également tenus de se conformer à la réglementation de l'entreprise, étant donné que la mise en œuvre des obligations réglementaires.

### 4.2 Régularité

Les Destinataires sont tenus de respecter les règles déontologiques, d'expertise et professionnelles applicables aux opérations effectuées pour le compte de **Lesepidado S.r.l.** Les Destinataires sont également tenus de respecter les règles de l'entreprise, en tant que mise en œuvre des obligations déontologiques, professionnelles ou d'expertise.

### 4.3 Transparence

Les destinataires sont tenus de respecter la transparence, c'est-à-dire la clarté, l'exhaustivité et la pertinence des informations, en évitant les situations trompeuses dans les opérations effectuées au nom de **Lesepidado S.r.l.** Les bénéficiaires sont tenus de respecter les règles de l'entreprise, en application du principe de transparence.

### 4.4 Confidentialité

Les Destinataires garantissent la confidentialité des informations connues au cours des opérations effectuées pour le compte de **Lesepidado S.r.l.** Les Destinataires sont tenus de traiter les données et les informations de l'entreprise exclusivement dans le cadre et aux fins de leurs activités professionnelles et, en tout état de cause, de ne pas divulguer (communiquer, diffuser ou publier de quelque manière que ce soit) des informations sensibles sans le consentement exprès des intéressés et des informations confidentielles sans l'autorisation de **Lesepidado S.r.l.**

### 4.5 Respect de la dignité de la personne

Les Destinataires respectent les droits fondamentaux des personnes en protégeant leur intégrité morale et en garantissant l'égalité des chances. Dans les relations internes et externes, aucun comportement à contenu discriminatoire fondé sur les opinions politiques et syndicales, la religion, les origines raciales ou ethniques, la nationalité, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état de santé et, en général, toute caractéristique intime de la personne humaine n'est autorisé.



## 5 Principes éthiques dans la gestion des entreprises

### 5.1 Organes Sociaux

Les Organes Sociaux agissent et décident de manière autonome et en toute connaissance de cause, en poursuivant l'objectif de créer de la valeur pour l'entreprise dans le respect des principes de légalité et de régularité.

Les décisions des membres des Organes Sociaux doivent être autonomes, c'est-à-dire fondées sur la libre appréciation et poursuivre les intérêts de **Lesepidado S.r.l.** L'indépendance de jugement est une exigence pour les décisions des Organes Sociaux et, par conséquent, les membres doivent garantir la plus grande transparence dans la gestion des transactions dans lesquelles ils ont des intérêts particuliers. Dans de telles circonstances, les lois et les règlements de l'entreprise doivent être respectés.

### 5.2 Harcèlement ou brimades sur le lieu de travail

**Lesepidado S.r.l.** encourage les initiatives visant à mettre en œuvre des méthodes de travail destinées à améliorer le bien-être organisationnel. **Lesepidado S.r.l.** exige qu'il n'y ait pas de harcèlement ou d'attitudes attribuables de quelque manière que ce soit à des pratiques de harcèlement moral dans les relations de travail internes et externes, qui sont toutes, sans exception, interdites. Ils sont considérés comme tels:

- ✦ créer un environnement de travail intimidant, hostile, isolant ou autrement discriminatoire à l'égard d'individus ou de groupes de travailleurs;
- ✦ s'immiscer de manière injustifiée dans l'exécution du travail d'autrui;
- ✦ entraver les perspectives d'emploi d'autrui pour de simples raisons de compétitivité personnelle.

Toute forme de violence ou de harcèlement, qu'il soit sexuel ou lié à la diversité personnelle et culturelle, est interdite. Sont considérés comme tels:

- ✦ subordonner toute décision pertinente pour la vie professionnelle du bénéficiaire à l'acceptation de faveurs sexuelles ou à la diversité personnelle et culturelle;
- ✦ l'incitation de ses collègues à des faveurs sexuelles par l'influence de son rôle;
- ✦ proposer des relations interpersonnelles privées, en dépit d'une aversion exprimée ou raisonnablement évidente;
- ✦ faire allusion à des handicaps et déficiences physiques ou mentales ou à des formes de diversité culturelle, religieuse ou d'orientation sexuelle.

### 5.3 Contrôle Interne

**Lesepidado S.r.l.** dispose d'un système de contrôle interne qui contribue à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des processus de l'entreprise, ainsi qu'à la maîtrise des risques liés aux opérations de l'entreprise, au sujet desquels les Destinataires doivent être conscients de l'existence des éléments suivants.

Le système de contrôle interne s'entend comme l'ensemble des règles, procédures et structures organisationnelles qui visent à assurer la conformité avec les stratégies de l'entreprise et la réalisation de l'efficacité et de l'efficience des processus opérationnels, la sauvegarde de la valeur des actifs et la protection contre les pertes, la fiabilité et l'intégrité des informations comptables de gestion, la conformité des transactions avec la loi, les réglementations prudentielles et les dispositions internes de l'institution.

Les Destinataires, dans le cadre de leurs fonctions, sont responsables de la définition, de la mise en œuvre et du bon fonctionnement des contrôles relatifs aux domaines opérationnels ou aux activités qui leur sont confiés.

### 5.4 Abus d'alcool ou de drogues et interdiction de fumer





Toutes les personnes de **Lesepidado S.r.l.** doivent contribuer personnellement à la promotion et au maintien d'un climat de respect mutuel dans l'environnement de travail ; une attention particulière est accordée aux conditions de respect des sensibilités d'autrui. Le fait d'être ou de se trouver sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants ou de substances ayant un effet similaire, dans le cadre du travail et sur le lieu de travail, sera



considéré comme une acceptation consciente du risque d'altération de ces caractéristiques environnementales.

Les états de dépendance chronique, lorsqu'ils affectent l'environnement de travail, seront assimilés - à des fins contractuelles - aux cas susmentionnés ; **Lesepidado S.r.l.** s'engage à promouvoir les actions sociales prévues dans ce domaine par les contrats de travail.

Il est donc interdit:

-  la possession, la consommation, l'offre ou l'élimination de drogues ou de substances d'effet similaire, pour quelque raison que ce soit, dans le cadre du travail et sur le lieu de travail;
-  le tabagisme sur le lieu de travail, y compris les cigarettes électroniques. **Lesepidado S.r.l.** encourage les initiatives volontaires destinées aux personnes qui souhaitent décourager le tabagisme et, lors de l'identification des zones réservées aux fumeurs, elle prendra particulièrement en considération la condition de ceux qui ressentent une gêne physique due à la présence possible de fumée dans les situations de coexistence au travail et qui demandent à être préservés du contact avec la "fumée passive" sur leur lieu de travail.
-  la possession, la consommation, l'offre ou la cession de boissons alcoolisées, pour quelque raison que ce soit, dans le cadre du travail et sur le lieu de travail;
-  se présenter sur le lieu de travail dans un état altéré par la consommation de boissons alcoolisées et/ou de drogues.

## 6 Principes éthiques dans les relations avec le personnel

### 6.1 Sélection et recrutement du personnel

Les Destinataires encouragent le respect des principes d'égalité et d'égalité des chances dans les activités de sélection et de recrutement du personnel, en rejetant toute forme de favoritisme, de népotisme ou de clientélisme.

### 6.2 Formalisation de la relation de travail

Les relations de travail sont formalisées par un contrat régulier, rejetant toute forme d'emploi irrégulier. Les bénéficiaires font preuve d'une coopération et d'une transparence maximales à l'égard des personnes nouvellement recrutées, afin que ces dernières soient clairement informées de la tâche qui leur est confiée.

### 6.3 Gestion et évaluation du personnel

**Lesepidado S.r.l.** rejette toute forme de discrimination à l'égard de ses employés et privilégie les processus de prise de décision et d'évaluation fondés sur des critères objectifs communs.

### 6.4 Sécurité, sauvegarde de la santé et des conditions de travail

**Lesepidado S.r.l.** promeut des conditions de travail qui protègent l'intégrité psychophysique des personnes, en fournissant des lieux de travail conformes aux réglementations en vigueur en matière de santé et de sécurité. L'employé doit toutefois respecter toutes les lois et normes applicables en matière de sécurité et de protection de l'environnement et suivre les politiques de **Lesepidado S.r.l.** lorsque celles-ci imposent des exigences plus strictes que les normes légales.

### 6.5 Développement professionnel

**Lesepidado S.r.l.** encourage la croissance professionnelle des employés par le biais d'outils et de plans de formation appropriés.

### 6.6 Discrimination et harcèlement

**Lesepidado S.r.l.** souhaite offrir à ses employés un lieu de travail exempt de toute discrimination ou de tout harcèlement illégal. Par conséquent, l'égalité des chances sera offerte à tous les employés et à tous ceux qui





cherchent un emploi chez nous, conformément aux dispositions légales applicables, et le harcèlement ou les comportements susceptibles de créer une atmosphère hostile sur le lieu de travail ne seront pas tolérés.

## 7 Principes éthiques à l'égard des tiers

Les activités de **Lesepidado S.r.l.** nécessitent en permanence l'acquisition, le stockage, le traitement, la communication et la diffusion d'informations, de documents et d'autres données relatives aux négociations, aux procédures administratives et au savoir-faire qui, en vertu d'un accord contractuel, ne peuvent être divulgués à l'extérieur ou dont la divulgation intempestive ou inopportune pourrait nuire aux intérêts de l'entreprise.

Sans préjudice de la transparence des activités exercées et des obligations d'information imposées par les dispositions en vigueur, les personnes de **Lesepidado S.r.l.** ont l'obligation d'assurer la confidentialité requise par les circonstances pour chaque information dont elles ont connaissance dans le cadre de leur travail. Les informations, les connaissances et les données acquises ou traitées dans le cadre du travail ou des fonctions appartiennent à **Lesepidado S.r.l.** et ne peuvent être utilisées, communiquées ou divulguées sans l'autorisation expresse de la direction de l'entreprise et dans le respect de procédures spécifiques.

### 7.1 Protection de la confidentialité

**Lesepidado S.r.l.** s'engage à protéger les informations relatives aux personnes physiques internes et aux tiers, générées ou acquises dans le cadre des relations d'affaires, et à empêcher toute destruction, perte, divulgation ou utilisation abusive de ces informations.

**Lesepidado S.r.l.** entend s'assurer que tout traitement de données à caractère personnel effectué tant au sein de ses propres installations qu'à l'extérieur, par l'intermédiaire de sous-traitants spécialement désignés, se déroule dans le respect des droits et libertés fondamentaux, ainsi que de la dignité des personnes concernées, comme le prévoit la réglementation en vigueur. Les données à caractère personnel sont traitées conformément aux exigences de légalité, d'exactitude et de transparence et, en tout état de cause, seules les données nécessaires à des fins spécifiques, explicites et légitimes sont collectées et enregistrées. Les données sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités du traitement ou aux obligations légales.

**Lesepidado S.r.l.** s'engage également à adopter des mesures de sécurité adéquates et préventives pour toutes les bases de données dans lesquelles les données personnelles sont collectées et stockées, afin représenter et ordonner les données de manière à ce que toute personne autorisée à y accéder puisse aisément en dresser un tableau aussi précis, exhaustif et véridique que possible. Les personnes de **Lesepidado S.r.l.** doivent:

- acquérir et traiter uniquement les données nécessaires et appropriées à des fins directement liées à leurs fonctions et responsabilités;
- acquérir et traiter les données uniquement dans le cadre de procédures spécifiques et les stocker et les archiver de manière à empêcher les personnes non autorisées d'en prendre connaissance;
- représenter et ordonner les données de manière à ce que toute personne autorisée à y accéder puisse aisément en dresser un tableau aussi précis, exhaustif et véridique que possible;
- communiquer les données elles-mêmes dans le cadre de procédures spécifiques ou avec l'autorisation expresse de supérieurs hiérarchiques. A mettre à jour

### 7.2 Critères de comportement à l'égard des clients finaux

Dans les relations avec les clients finaux, les Destinataires doivent promouvoir des relations légales et correctes dans le cadre d'une transparence maximale et refuser toute forme de promesse ou d'offre de paiement ou de biens pour promouvoir ou favoriser un intérêt ou un avantage quelconque.

Les Destinataires prônent la plus grande impartialité et rejettent toute forme de discrimination dans leurs relations avec les clients. Les Destinataires fournissent aux clients des messages, des communications et des contrats transparents, en évitant les formules difficiles à comprendre et les initiatives commerciales illégales ou déloyales. Les Destinataires encouragent la plus grande courtoisie et la plus grande serviabilité dans la



gestion des relations avec les clients finaux. Les Destinataires favorisent l'amélioration continue de la qualité des services offerts aux clients finaux.

### 7.3 Critères de conduite envers les fournisseurs

Dans les relations avec les fournisseurs, les Destinataires favorisent des relations légales et correctes dans le cadre d'une transparence maximale et refusent toute forme de promesse ou d'offre de paiement ou de biens visant à promouvoir ou à favoriser un intérêt ou un avantage quelconque.

Les processus de sélection et de choix des fournisseurs sont fondés sur des principes de légalité, d'équité et de transparence. Le choix du fournisseur est basé sur des critères objectifs et impartiaux en termes de qualité, de niveau d'innovation, de coût, de services/produits supplémentaires offerts. Les Destinataires ne peuvent pas accepter de cadeaux, présents ou autres, à moins qu'ils ne soient directement attribuables à des relations normales de courtoisie et de valeur modeste. La violation des principes de légalité, d'équité, de transparence, de confidentialité et de respect de la dignité personnelle constitue un motif légitime de rupture des relations avec les fournisseurs. Si les Destinataires reçoivent d'un fournisseur des propositions d'avantages visant à favoriser son activité, ils doivent immédiatement suspendre la relation et en informer l'Organe de Contrôle.

### 7.4 Critères de comportement à l'égard de l'Administration et des Institutions Publiques

Dans les relations avec l'Administration Publique et les Institutions Publiques, les Destinataires promeuvent des relations licites et correctes dans la plus grande transparence et refusent toute forme de promesse ou d'offre de paiements ou de biens pour promouvoir ou favoriser tout intérêt ou avantage.

Il n'est pas permis aux Destinataires d'offrir de l'argent ou des dons à des dirigeants, fonctionnaires ou employés de l'Administration Publique et des Institutions Publiques, ou à leurs proches, sauf s'il s'agit de dons ou d'utilité d'usage de faible valeur.

Lorsque des négociations d'affaires, des demandes ou des relations sont en cours avec l'Administration Publique et les Institutions Publiques, les Destinataires ne doivent pas chercher à influencer indûment les décisions de l'autre partie, y compris celles des fonctionnaires qui traitent ou prennent des décisions, au nom de l'Administration Publique et des Institutions Publiques.

Dans le cas spécifique de l'exécution d'une compétition, on devra opérer dans le respect des lois en vigueur et de la correcte pratique commerciale.

Si les Destinataires reçoivent des demandes ou des propositions de bénéfices de fonctionnaires, ils doivent immédiatement suspendre le rapport et signaler le fait à l'Organisme de Contrôle.

### 7.5 Critères de conduite à l'égard des Intermédiaires et conduite de ces derniers

Les processus de sélection et de choix des Intermédiaires sont basés sur des principes de légalité, d'équité et de transparence.

Les Intermédiaires sont destinataires de messages, communications et contrats transparents, qui évitent des formules difficilement compréhensibles ou favorisent des pratiques commerciales déloyales.

Les contrats avec les Intermédiaires doivent prévoir, dans la mesure du possible, l'obligation de respecter le Code et les Protocoles applicables aux éventuelles activités à risque de délit auxquelles les Intermédiaires eux-mêmes sont chargés pour le compte de **Lesepidado S.r.l.**, ainsi que les clauses de résiliation et d'indemnisation en cas de violation de ces règles de conduite.

Les Intermédiaires, en tant que Destinataires, respectent le Code et les Protocoles qui leur sont applicables. La violation des principes de légalité, d'équité, de transparence, de confidentialité et de respect de la dignité de la personne sont une juste cause de résolution des rapports avec les Intermédiaires.

Si les Destinataires reçoivent d'un Intermédiaire des propositions de bénéfices pour en favoriser l'activité, ils doivent immédiatement en suspendre le rapport et en signaler le fait à l'Organisme de Contrôle.

Aucune forme de don ou tout type de bénéfice ou d'utilité en faveur des Intermédiaires qui peut, ne serait-ce que potentiellement, être comprise comme excédant les pratiques commerciales normales ou de courtoisie.



Il est en tout cas interdit aux Intermédiaires toute forme de don, bénéfice, utilité ou promesse de tels avantages, visant à acquérir des traitements de faveur dans la conduite de toute activité connexe à **Lesepidado S.r.l.**

Est notamment interdite aux Intermédiaires toute forme de cadeau ou tout type de bénéfice ou d'utilité ou de promesse aux contrôleurs légaux des comptes, aux membres d'organes représentatifs d'organismes ou aux membres de leur famille, dans le but d'influencer l'indépendance de jugement ou d'inciter à assurer un quelconque avantage.

Les Destinataires qui ont connaissance de violations, omissions, falsifications ou négligences de la part d'Intermédiaires, ou d'un de leurs collaborateurs, dans le cadre de l'exécution de la relation d'affaires, sont tenus de signaler les faits à l'Organisme de Contrôle.




## 7.6 Critères de comportement à l'égard des partis politiques et des organisations syndicales

**Lesepidado S.r.l.** est complètement étranger à tout parti politique et organisation syndicale.

En ce sens, **Lesepidado S.r.l.** ne subventionne pas financièrement de telles formes d'organisation ou associatives et ne soutient pas les événements, manifestations, congrès à des fins de propagande politique ou syndicale.

## 7.7 Participation à des associations, initiatives, événements ou rencontres externes

La participation à des associations, initiatives, événements ou rencontres externes est favorisée par **Lesepidado S.r.l.** dans des conditions de compatibilité avec la prestation de l'activité professionnelle ou professionnelle. Sont considérées comme telles:

-  la participation à des associations, conférences, congrès, séminaires, cours;
-  la rédaction d'articles, d'essais et de publications en général;
-  la participation à des événements publics en général.

À cet égard, la direction et les employés de **Lesepidado S.r.l.** appelés à illustrer ou à fournir à l'extérieur des données ou des informations concernant les objectifs, activités, résultats et points de vue de **Lesepidado S.r.l.**, sont tenus, outre le respect des procédures de l'entreprise, à obtenir l'autorisation de la Direction concernant les lignes d'action qu'on entend suivre, les textes et les rapports préparés, ainsi qu'à convenir les contenus avec la Direction d'entreprise.

## 7.8 Engagements envers les consommateurs finals

**Lesepidado S.r.l.** s'engage pleinement à fournir aux consommateurs finaux de ses produits, utilisés conformément aux normes d'utilisation et d'entretien, la garantie d'un produit sûr, qui ne nuise pas à la santé et de bonne qualité.

# 8 Santé et Sécurité

## 8.1 Santé dans l'environnement de travail

**Lesepidado S.r.l.** se conforme à toutes les demandes légales nécessaires pour exercer son activité (Autorisation Sanitaire, Accessibilité en premier lieu). Il offre aux employés tous les espaces nécessaires pour effectuer correctement leur travail et profiter des pauses nécessaires (zones de pause, vestiaires, services). Pour mieux protéger la santé de l'individu, une surveillance sanitaire est prévue selon les différentes tâches.



## 8.2 Sécurité dans l'environnement de travail

**Lesepidado S.r.l.** se conforme à toutes les exigences légales nécessaires pour exercer son activité en toute sécurité. Périodiquement, une Évaluation des Risques est effectuée et, sur la base des résultats de ces estimations, des mesures préventives sont mises en œuvre.

Les employés sont régulièrement formés sur la façon de travailler en toute sécurité et reçoivent les EPI adaptés à chaque tâche selon les résultats de l'évaluation des risques. La formation comprend également l'essai d'évacuation pour la gestion des urgences.

**Lesepidado S.r.l.** est engagée dans l'étude, le développement et la mise en œuvre des stratégies, des politiques et plans opérationnels visant à prévenir et à surmonter tout comportement fautif ou malveillant susceptible de causer des dommages directs ou indirects aux personnes de **Lesepidado S.r.l.** et/ou aux ressources matérielles et immatérielles de l'entreprise. Des mesures préventives et défensives visant à minimiser le besoin de réponse active - toujours et seulement dans une mesure proportionnée à l'offense - aux menaces contre les personnes et les biens sont favorisées.




Tout le personnel de **Lesepidado S.r.l.** est tenu de contribuer activement au maintien d'un niveau optimal de sécurité de l'entreprise, en s'abstenant de tout comportement illicite ou autrement dangereux en le signalant à son supérieur ou à l'Organe de Surveillance.

Il est fait obligation, dans tout contexte qui requiert une attention particulière à sa sécurité personnelle, de se conformer scrupuleusement aux indications fournies à ce sujet par **Lesepidado S.r.l.**, en s'abstenant de tout comportement susceptible de mettre en danger la sienne et d'autrui, en signalant rapidement à son supérieur tout danger pour sa sécurité ou celle d'un tiers.











## 9 Durabilité environnementale

**Lesepidado s.r.l** a comme objectif constant la réduction des consommations d'eau et d'électricité et des déchets de toute nature.

**Lesepidado S.r.l.**, pour se conformer aux exigences de la loi, gère:







-  l'élimination des déchets. Le plastique, le carton, le métal et le bois sont collectés par une entreprise externe agréée. Les déchets de la municipalité.
-  les émissions atmosphériques sont acheminées légalement par une cheminée.
-  les eaux usées de production sont évacuées d'une exploitation agréée.

## 10 Références normatives

-  Reg. CE 852/2004
-  Délibération du Gouvernement Régional n. 970 du 02/07/2007 (BUR n. 127 du 24/08/07) - transposition Lignes directrices d'application du règlement CE 852/2004 et Règlement CE 853/2004 sanctionnées par l'accord État-Régions - rep. n. 2470 et 2477 le 9 février 2007
-  Détermination du Service Vétérinaire et Hygiène des Aliments Région de la Région Émilie-Romagne n. 9746 du 26/07/07
-  D.Lgs 231/01 Réglementation de la responsabilité administrative des personnes morales, des sociétés et des associations même sans personnalité juridique
-  D. Lgs 81/08 texte unique sur la santé et la sécurité au travail
-  D. Lgs 151/01 Texte unique des dispositions législatives relatives à la protection et au soutien de la maternité et de la paternité, conformément à l'article 15 de la loi du 8 mars 2000, no. 53
-  CCNL (Convention collective nationale du travail)
-  D. Lgs 66/03 Mise en œuvre des directives 93/104/CE et 2000/34/CE concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail
-  Directive 2003/88/CE concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail
-  DPR 59/2013 Règlement portant réglementation de l'autorisation unique environnementale et simplification des formalités administratives en matière d'environnement pour les petites et



moyennes entreprises et les installations non soumises à autorisation intégrée environnementale, conformément à l'article 23 du décret-loi du 9 février 2012, no. 5, converti, par modification, par la loi du 4 avril 2012, no. 35.

-  D. Lgs 152/06 Normes environnementales.
-  ~~D.M. 17 décembre 2009 Normes environnementales.~~
-  DPR 227/2011 Simplification des rapports sur l'impact acoustique
-  D.P.R. 1er août 2011, n. 151, concernant le Schéma de règlement pour la réglementation des procédures relatives à la prévention des incendies.
-  D.M. 10 mars 1998 Critères généraux de sécurité incendie et de gestion des urgences sur le lieu de travail
-  Reg. 679/2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données